



## 2 mois avant le lancement de MaPrimeAdapt', Logiadapt' se prépare à l'afflux de demandes de travaux d'aménagement de logement

Paris, le 2 novembre 2023 - Le secteur de l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap est en passe de connaître un coup d'accélérateur. Le lancement de MaPrimeAdapt' au 1<sup>er</sup> janvier 2024 risque de provoquer un afflux des demandes de travaux d'aménagement de logement de la part de particuliers. Logiadapt', une startup de l'agetech spécialiste du maintien à domicile, se prépare d'ores et déjà à répondre aux demandes des particuliers. L'entreprise leur fournit un accompagnement de bout en bout, depuis le diagnostic du logement jusqu'au suivi des travaux et des démarches administratives. Au-delà des opportunités de croissance représentées par le lancement MaPrimeAdapt', Logiadapt' est animée par une mission sociétale forte : contribuer à réduire le nombre de décès et d'hospitalisations liés aux chutes à domicile.

### Les enjeux économiques et sociétaux de l'adaptation des logements au vieillissement

L'adaptation des logements est un enjeu de société majeur devant le vieillissement de la population en France et face à des seniors qui expriment massivement le souhait de vieillir chez eux. Le grand objectif de l'adaptation des logements est de réduire les décès, l'engorgement des hôpitaux et les coûts économiques générés par les chutes à domicile.

#### « Bien vieillir à domicile » : les chiffres clés

- + de 50 % de 75 à 84 ans entre 2020 et 2030
- 90 % souhaitent vieillir à domicile
- 7 % des logements adaptés aux seniors fin 2023
- 2 millions de chutes à domicile, 130 000 hospitalisations et 10 000 décès / an

Sources : Agence Nationale de l'Habitat, INSEE, OpinionWay, EY

Pour bien vieillir à domicile et adapter leur logement, les particuliers ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches, qui sont aujourd'hui trop complexes à mettre en œuvre et pas assez lisibles.

### Lancement de « MaPrimeAdapt' » : un coup d'accélérateur pour l'adaptation des logements

L'aide financière « MaPrimeAdapt' » entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elle est issue de la fusion de plusieurs dispositifs existants destinés à soutenir les particuliers dans les travaux d'aménagement de leur logement : « Habiter facile » (aide financière de l'Agence nationale de l'habitat), « Habitat cadre de vie » (dispositif de la Caisse nationale d'assurance vieillesse), crédit d'impôt autonomie. MaPrimeAdapt' a vocation à simplifier les démarches pour les particuliers grâce à un parcours accéléré, homogène sur le territoire national et reposant sur une plateforme unique. Les délais nécessaires à la réalisation des projets d'aménagement devraient se réduire.

MaPrimeAdapt' financera jusqu'à 70 % des coûts des travaux, sous conditions de ressources, mais sans condition d'autonomie. C'est justement l'une des nouveautés marquantes de cette fusion : les critères d'éligibilité aux aides financières sont modifiés. MaPrimeAdapt' sera ouverte aux personnes

âgées 70 ans ou plus sans qu'il soit nécessaire de justifier une perte d'autonomie (sous conditions de ressources), aux personnes âgées d'au moins 60 ans en situation de perte d'autonomie précoce (sous conditions de ressources), ainsi qu'aux personnes en situation de handicap (avec un taux d'incapacité supérieur à 50 % ou bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap). MaPrimeAdapt' étant ouverte aux personnes de 70 ans ou plus sans condition de perte d'autonomie, le public bénéficiaire devrait considérablement s'élargir, et le nombre de logements adaptés également. L'objectif est de permettre à 3,3 millions de seniors de bénéficier d'un logement adapté d'ici la fin 2033.

### Logiadapt' : un suivi clé en main des projets d'aménagement des logements

Malgré les aides disponibles, il n'est pas toujours évident pour les particuliers de mener de bout en bout un projet d'aménagement : diagnostic des besoins, démarches administratives, contact avec les artisans et suivi des travaux... C'est pour cela que le recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage est obligatoire pour bénéficier des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), et bientôt de MaPrimeAdapt'. Cet AMO, dont les frais d'accompagnement sont remboursés par l'ANAH, aide les particuliers à définir leurs projets de travaux, ainsi qu'à suivre leur réalisation et les démarches administratives associées.

Créé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et opérateur agréé par l'ANAH, Logiadapt' accompagne les particuliers dans les projets d'aménagement de leur logement en leur apportant un suivi de bout en bout. Logiadapt' apportera aux particuliers un soutien dans l'obtention de MaPrimeAdapt', mais aussi dans l'obtention des aides versées par les caisses de retraite complémentaire et par les communes. Sa valeur ajoutée réside dans sa capacité à disposer d'un référencement précis de toutes les aides possibles.

L'autre point différenciant de Logiadapt' est d'offrir un service clé en main comprenant à la fois un diagnostic d'éligibilité aux aides financières et un accompagnement dans les démarches administratives, un diagnostic du logement afin d'identifier les aménagements à réaliser, ainsi qu'une mise en relation avec des artisans de confiance et un suivi des travaux. Objectif : permettre aux particuliers de réaliser les travaux d'adaptation de leur logement rapidement et simplement, avec des partenaires de confiance.

*« MaPrimeAdapt' va changer la donne : davantage de personnes éligibles, des aides versées plus rapidement et donc des travaux réalisés également dans des délais réduits (3 mois contre 1 an actuellement). En prévision du lancement de MaPrimeAdapt', nous avons lancé un simulateur/diagnostic d'éligibilité en ligne ainsi qu'une plateforme d'information téléphonique gratuite et sans engagement. En ouvrant les aides financières à l'ensemble des personnes de plus de 70 ans, sans conditions d'autonomie, le dispositif se donne réellement les moyens de retarder la première chute, d'éviter des hospitalisations et de sauver des vies. »*, explique **Paul VEROT, co-fondateur et responsable des opérations de Logiadapt'**.

### À propos de Logiadapt'

Créée en janvier 2023 par Pierre-Hugues MOREAU et Paul VEROT, Logiadapt' est une startup *agetech*. Logiadapt' accompagne les particuliers - personnes âgées et/ou handicapées - dans les projets d'aménagement de leur logement pour les rendre plus confortables et plus sécurisés. L'entreprise offre aux particuliers un service clé en main : diagnostic d'éligibilité aux aides financières et accompagnement dans les démarches administratives, diagnostic du logement afin d'identifier les aménagements à réaliser, mise en relation avec des artisans de confiance et suivi des travaux. Logiadapt' s'appuie sur 150 ergothérapeutes conventionnés et un réseau de 50 artisans pour faire réaliser rapidement les travaux d'aménagement.

Pour en savoir plus : [logiadapt.fr](https://logiadapt.fr)

